

## AD'AP : Vivre tous ensemble à Auriol



Dans le cadre de son projet municipal "Handi'Auriol - Vivre Tous Ensemble", la commune a inscrit un objectif prioritaire qui est de rendre Auriol, tant sur l'espace public que dans les établissements recevant du public, accessible à toutes et à tous.

Dans ce sens, au cours du Conseil Municipal de septembre 2015, la ville a validé l'Agenda D'Accessibilité Programmé, Ad'AP des 22 établissements municipaux recevant du public, pour que tous soient à terme en conformité avec les normes en vigueur. L'Ad'AP d'Auriol vise trois objectifs principaux :

- ▶ Assurer la continuité du déplacement,
- ▶ Prioriser les bâtiments en fonction de leur fréquentation et de l'importance du service rendu aux usagers,
- ▶ Favoriser l'émergence de solutions alternatives innovantes en termes d'accueil, de réalisation de travaux en régie ou de recherche d'autres financements.

L'Ad'AP d'Auriol établit une programmation pluriannuelle prévisionnelle de mise en accessibilité sur la période 2016-2021, pour un budget global d'environ 950.000 € sur 6 ans.

*"En 2016, conformément aux objectifs précités, nous avons programmé des travaux d'amélioration de l'accessibilité dans 2 des groupes scolaires, Louis Aragon et Jules Ferry ainsi que sur la crèche Les Pitchounets, le jardin d'enfants du Basseron, la mairie, la maison sociale et l'épicerie solidaire"* précise Michèle Volpé, Conseillère Municipale déléguée au Handicap.

### Réalisé en 2016

▶ Cour Jules Ferry Primaire (39 000 € TTC)

### A terminer pour 2016

- ▶ Jules Ferry Maternelle
- ▶ Jules Ferry Primaire
- ▶ Groupe Scolaire Louis Aragon
- ▶ Crèche Les Pitchounets
- ▶ Hôtel de Ville / CCAS
- ▶ Epicerie Solidaire
- ▶ Jardin d'enfants du Basseron

Cette année, 7 sites sont programmés, avec comme travaux nécessaires aux personnes à mobilité réduite : rampes, escaliers adaptés, main-courantes, largeur de passage, signalétique, l'accueil aux bureaux et banques, l'éclairage, les sanitaires. Le montant de ces travaux s'élèvera à 48 000 €/TTC



*"Nous travaillons déjà à la programmation des travaux de notre Ad'AP pour 2017 et nous vous tiendrons informés de leur avancée"* conclut l'élue.

Contact :  
Michèle Volpé  
Conseillère Municipale déléguée au Handicap  
☎ 06 07 80 69 81